



**AFRICAN
PEOPLES
TRIBUNAL**
on Industrial Plantations



**Dismantling the
Power of Industrial
Plantation Corporations,
Building People Power.**
25-27 November, Lagos

TANZANIA

FORMULAIRE TECHNIQUE POUR LA PRÉSENTATION D'UN CAS

Chapitre I – Caractéristiques du Cas

1. Organisation(s) ou groupe(s) responsable(s) de la présentation du cas :

Lawyers' Environmental Action Team (LEAT).

2. Nom de l'entreprise et/ou du consortium mis en cause.

Green Resources AS (GRAS) et ses filiales basées en Tanzanie, Green Resources Ltd (GRL), Sao Hill Industries Ltd (SHI).

3. Lieu de l'opération où les événements liés à l'accusation ou au cas se sont produits :

Mapanda, Idete et Uchindile, district de Mufindi, région d'Iringa, Tanzanie.

Chapitre II – Caractéristiques de l'entreprise / Consortium

1. Pays où l'entreprise a son siège social / siège principal (s'il s'agit d'une société transnationale)

GRAS détient et gère un groupe d'entreprises de plantation en Mozambique, en Tanzanie et en Ouganda. Il s'agit d'une entreprise norvégienne privée avec le n° d'entreprise 975 879 968, enregistrée à Oslo en Norvège. En 2016, GRAS a déménagé son siège social de Londres à Dar Es Salaam en Tanzanie.¹ GRAS est l'actionnaire majoritaire de SHI et de GRL, qui sont toutes deux enregistrées en Tanzanie et ont acquis les plantations forestières d'Idete, de Mapanda et d'Uchindile, depuis 1997. Elle a des bureaux dans le district de Mufindi dans la région d'Iringa. Idete, Mapanda and Uchindile Forest Plantations since 1997. It has offices in Mufindi District, Iringa region.

2. Détention du capital de la société

SHI exploite la plus grande scierie de l'Afrique orientale et est le plus grand fournisseur tanzanien de poteaux de transmission et de clôture.² Selon la base de données d'Orbis, elle est détenue à 50 % par GRAS et à 50 % par l'Africa Agriculture Development Company, un fonds d'investissement basé au RU.³ Mais selon le rapport annuel de juin 2019 de GRAS, SHI et GRL sont la propriété de GRAS à 100 %.⁴

¹ GRAS, 2017, Environmental and Social Impact Report 2016, page 6

² Sao Hill LTD Company Website: <http://www.saohill.com/about-SHL.html>

³ Orbis SAO Hill Limited Ownership Summary (February 2020)

⁴ Green Resources, Annual Report 2019, <http://greenresources.no/wp-content/uploads/2019/12/Green-Resources-Annual-Report-2019.pdf> (27 February 2020)

GRAS a été créée en 1995 par Mads Asprem et avait à l'époque le nom de Fjordgløtt, avant de prendre son nom actuel en 1996. Mads Asprem est un ancien membre suppléant du parlement norvégien pour le parti conservateur (Høyre). Le rapport annuel 2013-2014⁵ de GRAS mentionne qu'elle avait plus de 80 actionnaires lorsqu'elle a été créée avec un capital majoritairement norvégien, ayant commencé ses activités en Afrique en 1966. Des informations récentes d'Orbis montrent que la plus grande partie des actionnaires de GRAS sont basés en Norvège, excepté Unicredit Bank Austria AG qui, selon Orbis, est le deuxième actionnaire (9,46 %) après la participation majoritaire (50,62 %) du gouvernement norvégien par le biais de son fonds de placement privé Norfund.⁶ Contrairement aux données d'Orbis, le rapport annuel 2019⁷ de GRAS déclare que le 30 juin 2019, Norfund et donc le gouvernement norvégien détenait une participation de 67 %. Il indique ultérieurement qu'en octobre 2019, le fonds Finnfund financé par le gouvernement finlandais avait acheté à Norfund des actions dans Green Resources, augmentant la participation de Finnfund dans l'entreprise de zéro à 25 % et réduisant la participation de Norfund de 67 % à 42 %, ce qui a fait des gouvernements norvégien et finlandais les principaux investisseurs dans GRAS.

3. Pays dans lequel la société mère exerce ses activités (s'il s'agit d'une STN)

GRAS détient et exploite des entreprises de plantation en Tanzanie, en Ouganda et en Mozambique.

Chapitre III – Argumentation générale du Cas

1. Quels sont les principaux arguments du cas ?

GRAS se définit comme la plus grande entreprise « forestière » et d'abattage en Afrique orientale avec des grandes plantations d'arbres en Mozambique, en Ouganda et en Tanzanie. GRL exploite une scierie (Sao-Hill Industries Limited) qu'elle a acquise après la privatisation de celle-ci. GRL possède 60 000 hectares de terres en Tanzanie dont environ 25 000 hectares sont plantables. GRL affirme que 15 500 hectares sont plantés,⁸ mais l'audit de FSC rapporte que 10 857 sont plantés⁹ (d'eucalyptus et de pins).

Depuis son entrée en Tanzanie dans les années 1990, GRL a été associée à plusieurs injustices. GRL a acquis des terres villageoises par la tromperie et les fausses déclarations. Par exemple, les communautés à Mapanda et Idete ont consenti à donner leurs terres à GRL, mais à l'époque les villageois étaient moins informés sur l'importance et la valeur de leurs terres. Les communautés ont donné leur consentement à GRL car l'entreprise promettait des possibilités d'emploi, ainsi que le développement et/ou l'amélioration d'infrastructures, notamment des salles de classe, des installations médicales, des services d'eau et la construction de maisons pour des professeurs et des travailleurs de la santé. GRL a également promis de donner 10 % des bénéfices tirés des ventes de la séquestration du carbone dans des plantations d'eucalyptus et de pins aux villages locaux. Toutes les promesses de GRL ont été consignées par écrit et signées par toutes les parties. Depuis lors, GRL enregistre de bons résultats depuis plus de 20 ans, mais ses engagements vis-à-vis des villages n'ont pas pleinement été réalisés. Aujourd'hui, les membres des communautés affirment que l'emploi permanent n'existe pas dans leurs villages ; les conditions de travail sont précaires, les salaires sont bas (inférieurs au minimum) et les transports vers et à partir du lieu de travail font défaut. Durant le dernier audit de FSC en 2019, les membres des communautés ont dénoncé que certains conflits fonciers ne sont pas résolus, des membres des communautés (particulièrement des jeunes) ont perdu leur emploi, les projets de développement communautaire n'ont pas été exécutés, le développement des plantations est en retard, la compensation des terres perdues n'a pas été payée et un manque de transparence entoure les revenus tirés des crédits de carbones.¹⁰

⁵ Green Resources AS, 2015. Annual Report 2013-2014.

⁶ Orbis Green Resources (26 February 2020)

⁷ Green Resource AS, Annual report 2019, <http://greenresources.no/wp-content/uploads/2019/12/Green-Resources-Annual-Report-2019.pdf>

⁸ <https://greenresources.no/operations/tanzania> (7 November 2020)

⁹ SGS (2019) FSC certification report GRL, <http://fsc.force.com/servlet/servlet.FileDownload?file=00PF3000013zwOWEAY>

¹⁰ SGS (2019) FSC certification report GRL, <http://fsc.force.com/servlet/servlet.FileDownload?file=00PF3000013zwOWEAY>

2. Quel est le contexte de vie des personnes touchées et leurs exigences ?

GRL opère dans des zones où les communautés se consacrent principalement à des activités de culture. Les terres sont à la base de la subsistance des communautés qui ont besoin de ces terres pour cultiver les denrées nécessaires à leur alimentation et faire commerce de ces dernières. Les produits essentiels cultivés dans les communautés affectées sont : le maïs, la patate douce, la banane, le café, le thé, le tournesol et le pyrèthre.

3. Quelles sont les stratégies mises en œuvre par les personnes touchées et son réseau de soutien ?

Les villages affectés sont intervenus auprès de leur gouvernement pour demander une audience avec GRL dans le but d'examiner ces questions. Parfois, les communautés affectées se sont tournées vers des autorités au niveau du district pour faciliter des réunions.

4. Quelles sont les mesures prises par les communautés touchées et son réseau de soutien pour accéder à la justice ?

Aucune action en justice n'a été engagée pour redresser les injustices par LEAT. Un rapport d'audit public du FSC mentionne que la communauté Idete a porté le litige foncier avec l'entreprise devant les tribunaux, mais en vain.¹¹ Cependant, des ONG ont travaillé avec les villages affectés pour renforcer les capacités de ceux-ci. Une des ONG locales, SUHEDO, a assuré des activités de plaidoyer dans les villages concernant l'accès aux terres, l'utilisation des terres et les droits de contrôle.

5. Quelles sont les lois nationales violées par l'entreprise ? Et quels sont les traités/accords internationaux dont le pays est signataire ?

GRL a violé la loi sur le droit des contrats (chap. 345, Recueil des lois tanzaniennes, éd. révisée de 2002) de la République unie de Tanzanie, prévoyant notamment que tous les accords exécutoires en vertu de la loi sont des contrats et devraient donc être conclus de manière responsable. GRL n'a pas respecté les accords communautaires.

Chapitre IV – Impacts : Violations des droits des peuples et destruction de l'environnement

1. Quels sont les principaux impacts des activités de l'entreprise sur le lieu où l'accusation est portée ?

L'établissement de plantations dans les villages a suscité de nombreux problèmes. La principale difficulté tient à la réduction des terres vouées aux activités de culture dans les villages. Les communautés ont perdu des terres au profit de GRL sur la base de promesses non remplies et de la malhonnêteté. Dans certains villages, la création de plantations forestières a entraîné une prolifération de singes vervet qui dépendent des terres arables pour leur survie. Cette situation a réduit la production agricole essentielle à la survie des communautés. La plantation de l'eucalyptus a eu des impacts environnementaux, car les arbres d'eucalyptus ne sont pas indigènes et ont des effets négatifs sur l'environnement local en provoquant la dégradation des sols, l'abaissement de la nappe phréatique et la réduction de la biodiversité. FSC a détecté une invasion par des arbres d'eucalyptus invasifs et exotiques dans des zones naturelles, ce qui peut constituer une menace à la biodiversité locale. Les plantations se situent dans les forêts naturelles de Miombo, un vaste écosystème forestier crucial pour la biodiversité, les populations et les systèmes des sols et des eaux. Les plantations à Mufindi sont également sujettes à des feux de brousse qui entraînent souvent une perte de biens.

2. Dans les impacts mentionnés ci-dessus, quelle a été l'implication de l'entreprise ?

Effets directs de ses activités.

3. Qui a été principalement ou différemment affecté par les activités de l'entreprise ?

Les villageois sont dans l'ensemble affectés par les activités de l'entreprise, bien qu'ils le soient dans différentes mesures.

3. Quelles stratégies l'entreprise a-t-elle utilisées pour légitimer ses actions ou réprimer la résistance ?

L'entreprise a légitimé ses actions par une évaluation de l'impact social et environnemental. De même, GRL se sert de la responsabilité sociale de l'entreprise pour légitimer ses ambitions consistant à planter et agrandir ses plantations. GRL offre aussi des semences d'arbre gratuites aux villageois pour qu'ils les plantent dans leurs propres parcelles de terrain. L'éco-blanchiment est en outre une stratégie utilisée par GRL qui dans ses informations publiées définit ses plantations comme des forêts plantées. Or, les plantations constituent une utilisation des sols entièrement différente, régie par d'autres paramètres économiques, sociaux et écologiques. GRL détient la certification FSC et travaille avec un système de crédits de carbone, ce qui lui confère une image écologique et la fait accéder à des financements. GRL et GRAS attirent des investissements, en promettant le développement et des emplois qui finalement ne voient jamais le jour.

Chapitre V – Stratégies de résistance : Niveau local et national

1. Quelles stratégies de résistance les organisations sociales et les communautés affectées ont-elles adoptées sur le lieu d'exploitation de l'entreprise ?

Plusieurs organisations non gouvernementales ont mené des activités dans les communautés affectées. Des OSC ont dispensé aux communautés affectées des formations sur l'accès aux terres, les droits d'utilisation et d'accès, la gestion des ressources d'eau, l'agriculture écologique et la conservation de la flore et de la faune naturelles. Des formations sur la lutte contre les incendies ont été dispensées, car les villages avec des plantations sont sujets aux feux de brousse.

2. Un cas a-t-il été présentée devant un tribunal local, national ou international ?

Aucun cas n'a été présenté à ce jour devant un tribunal quelconque pour aborder les injustices. Les villages ont souvent opté pour des réunions avec l'entreprise, afin d'exiger qu'elle remplisse ses promesses. Les responsables gouvernementaux locaux, tels que les commissaires de district, ont parfois été les facilitateurs des entretiens.

3. Existe-t-il des preuves de l'influence et de l'emprise des entreprises qui ont joué un rôle contre les intérêts des personnes touchées ? Comment décririez-vous la relation de l'entreprise avec le gouvernement local / national ?

La relation de GRL avec le gouvernement local / national est un sujet de controverse. Le gouvernement national approuve la création de plantations non seulement par Green Resources, mais aussi par d'autres entreprises. Cette implantation n'est cependant pas approuvée de tous. Certains membres de gouvernements locaux, par exemple, dénoncent les promesses non remplies de Green Resources.

4. La société a-t-elle déposé une plainte contre le gouvernement - en utilisant le RDIE (système de règlement des différends entre investisseurs et États) ou d'autres mécanismes de règlement des différends, auprès du CIRDI et d'autres tribunaux - quel en a été le résultat ?

GRL n'a déposé aucune plainte contre le gouvernement.

5. La société a-t-elle déposé une plainte ou pris d'autres mesures contre un organisme communautaire ou des militants communautaires ?

Aucune plainte n'a été déposée à l'encontre des activistes communautaires.

6. Quels sont les principaux obstacles à l'accès à la justice pour les communautés affectées ?

Aucune plainte n'a été déposée à l'encontre de GRL.

Chapitre VI – Contexte mondial : Politiques, acteurs, États et institutions et cadres nationaux/internationaux pertinents pour le cas

1. Quels sont les instruments internationaux officiels et/ou les déclarations internationales qui sont ignorés ou violés par l'entreprise accusée ?

Les opérations de GRL en Tanzanie violent les Normes internationales du travail (OIT), la Convention sur la diversité biologique, la constitution de 1977 de la République unie de Tanzanie (article 23[1] et [2], chap. 2, Recueil des lois tanzaniennes, éd. révisée de 2005) et la loi sur le droit des contrats (chap. 345, Recueil des lois tanzaniennes, éd. révisée de 2002) de la République unie de Tanzanie.

2. Quelles sont les institutions nationales et internationales qui facilitent l'entrée et le fonctionnement de cette entreprise / consortium ?

INSTITUTIONS NATIONALES

a. Tanzania Investment Centre (cabinet du Premier ministre - ministère des Investissements)

b. Tanzania Forestry Services (ministère des Ressources naturelles et du Tourisme)

INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Le FSC facilite l'entrée et les activités de GRAS en Tanzanie en approuvant les plantations avec son label de gestion forestière responsable, malgré les problèmes sociaux et environnementaux.

La vente de crédits de carbone a aussi constitué un élément important du modèle commercial de Green Resources, qui centre ses relations publiques sur sa mission de lutte contre le changement climatique. Plusieurs organisations internationales, organismes de consultation et entreprises ont facilité cette situation, tels que l'organisme de certification carbone Verra. Le MDP, mécanisme de commerce du carbone du protocole de Kyoto, a validé les projets de GRAS.¹² Cependant, en Ouganda et en Mozambique, Green Resources n'a pas réussi à atteindre le statut de vérification de ses crédits de carbone conformément aux standards CCB de Verra.¹³ En Tanzanie, le projet de crédits de carbone semble toujours être mis en œuvre.¹⁴

3. L'entrée de l'entreprise dans le pays a-t-elle été facilitée par les politiques des institutions financières internationales ?

L'entrée de GRL dans le pays a largement été facilitée par les politiques de privatisation de la Tanzanie et les programmes d'ajustement structurel mis en place par les institutions de Bretton Woods.

Oui, GRAS a reçu un financement d'institutions financières internationales (investissements étrangers directs), telles que Norfund, FMO et Finnfund.¹⁵ En 2019, GRAS a reçu un investissement de la Société financière internationale (IFI) d'un montant de USD 18 millions pour développer les plantations en Tanzanie sur la base de promesses concernant la certification FSC, les crédits de carbone et l'emploi (500 emplois permanents et 5 000 postes saisonniers). GRAS a tiré parti des plans et programmes de « reforestation » axés sur le profit, sous l'égide des politiques de la Banque Mondiale et de la FAO. Norfund et Finnfund ont essentiellement sauvé GRAS de la banqueroute en 2018.

4. Quels mécanismes ou instruments ces institutions financières ont-elles utilisés pour faciliter l'entrée de la société ?

Les principaux mécanismes ont été des prêts, des plans d'ajustement structurel et la libéralisation des marchés.

5. S'il s'agit d'une société transnationale, quelle a été la position du gouvernement du pays d'origine de la société ? A-t-elle facilité l'entrée de la société dans le pays où elle est dénoncée ?

La position du pays d'origine, la Norvège, a consisté à favoriser et à défendre l'entreprise. Dans les réunions entre la société civile et l'ambassadeur de Norvège, tenues aux mois de juillet et septembre 2017 en Mozambique, il est clairement apparu que l'ambassade n'accepte pas qu'il existe de graves impacts sociaux et environnementaux négatifs causés par GRAS, et qu'elle nie que tout acte répréhensible soit commis par l'entreprise. Elle facilite donc non seulement l'entrée de GRAS, mais aussi la perpétuation de violations des droits de l'homme.

L'Oakland Institute a clairement démontré le soutien indéfectible du GRAS par les gouvernements suédois, norvégien et finlandais au cours des dernières années, même après que des preuves de dommages sociaux et environnementaux aient été documentées et signalées.

6. Le lieu où l'entreprise est dénoncée, les autorités nationales et locales ont-elles favorisé l'entreprise en apportant des modifications à la législation ? Ces changements sont-ils liés à l'impunité avec laquelle l'entreprise agit ? Quelle a été la position du gouvernement national dans ce conflit ?

Non applicable.

7. Quel rôle jouent les actionnaires / propriétaires majoritaires de l'entreprise ? Quelle est la relation entre l'entreprise accusée et le gouvernement du pays en question ?

Les actionnaires de l'entreprise défendent leurs intérêts et soutiennent que toutes les procédures ont été engagées conformément à la législation nationale ou en conformité avec des standards internationaux. Elles nient constamment toutes les allégations d'impacts sociaux et environnementaux.¹⁸

¹² CDM project database, <https://cdm.unfccc.int/Projects/DB/DNV-CUK1380279225.53/view>

¹³ Verra project registry: <https://registry.verra.org/app/projectDetail/CCB/1617>

¹⁴ <https://registry.verra.org/app/projectDetail/CCB/142>, accessed 16th October 2020

¹⁵ Green Resources, Annual Report 2019, <http://greenresources.no/wp-content/uploads/2019/12/Green-Resources-Annual-Report-2019.pdf> (27 February 2020)

¹⁶ https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/news_ext_content/ifc_external_corporate_site/news+and+events/news/green_resources_investment

¹⁷ <https://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/green-resources-setting-record-straight.pdf> (9 November 2020)

¹⁸ See for example: <https://redd-monitor.org/2019/09/10/swedish-energy-agency-delays-us1-million-carbon-credit-payment-to-green-resources/>

Norfund et Finnfund déclarent qu'ils aident l'entreprise à « réaliser ses objectifs financiers et de durabilité ». L'Oakland Institute rapporte que « l'Agence suédoise de l'énergie, a suspendu le financement en 2015 et décrit dix actions que l'entreprise doit entreprendre pour rétablir les paiements. L'année suivante, le principal actionnaire de GRAS, la société mondiale d'investissement forestier Phaunos Timber Fund, s'est désengagée de l'entreprise. »¹⁹ Après avoir repris ses relations, en 2020, l'Agence suédoise de l'énergie a annulé les contrats d'achat de crédits carbone en raison des impacts des plantations industrielles sur les communautés en Ouganda, y compris les expulsions de terres.²⁰

8. L'entreprise reçoit-elle des fonds publics ou privés ? De qui ?

Le gouvernement norvégien et d'autres banques de développement, notamment l'IFC, Finnfund et la FMO, investissaient (autrefois) dans Green Resources et, d'après le site Web de Norfund, le gouvernement norvégien, à travers Norfund, est devenu un actionnaire en 2018 par suite de « défis financiers » au sein de l'entreprise.²¹ Le rapport annuel du GRAS 2019 répertorie les prêts courants et non courants, y compris les prêts passés avec la SFI (2009, USD 10 millions) et le FMO (2013, USD 15 millions) qui ont été repris par Norfund en 2017 et 2018 respectivement. L'Oakland Institute rapporte qu'en décembre 2018, l'investissement de Norfund avait atteint environ USD 27,8 millions USD et qu'en mai 2019, Norfund a déclaré qu'il contrôlait 67% des actions. Le financier du développement du gouvernement finlandais, Finnfund, a accordé un prêt initial de USD 10 millions à l'entreprise en 2012, qui est passé à un total de USD 14,77 millions en 2018. En collaboration, avec Norfund, Finnfund a converti la dette de Green Resources en actions et en a pris la majorité en juillet 2018.²² Le rapport annuel 2019 du GRAS déclare en outre que GRAS a signé en avril 2019 un contrat d'emprunt reformulé avec Norfund et Finnfund à hauteur de USD 19,5 millions, en vue de financer l'entreprise jusqu'en 2021, ce prêt devant être remboursé en août 2023.²³

Ce formulaire est basé sur le « Formulaire technique pour la présentation d'une plainte contre une société transnationale », du Tribunal Permanent des Peuples, utilisé à l'occasion du Tribunal Permanent des Peuples sur les Sociétés Transnationales de l'Afrique Australe (Manzini - Johannesburg, 2016-18)

Ceci est une traduction non officielle du document original en anglais.

Date de publication: 20.11.2020



¹⁹ <https://www.oaklandinstitute.org/carbon-colonialism-failure-green-resources-carbon-offset-project-uganda> (9 November 2020)

²⁰ <https://redd-monitor.org/2020/03/11/the-swedish-energy-agency-has-stopped-buying-carbon-credits-from-greenresources-destructive-plantations-in-uganda/>, accessed 16th October 2020

²¹ Norfund, "Green Resources USD," <https://www.norfund.no/investment/green-resources-usd/> accessed 27 February 2020 Oakland Institute (2019) Evicted for Carbon Credits,

²² https://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/evicted-carbon_0.pdf

²³ Green Resources, "Annual Report 2019," <http://greenresources.no/wp-content/uploads/2019/12/Green-Resources-Annual-Report-2019.pdf>, accessed 27 February 2020